



Relevé de conclusions
Conseil de Quartier de Sainte-Pezenne
Mercredi 19 juin 2019
Salle des Fêtes de Sainte-Pezenne
Rue du Moulin d'Âne

Service Proximité et Relations aux Citoyens
Rédaction : Mathieu JACQUEMIN

Co-présidents : Elmano MARTINS, Conseiller municipal et co-président élu ; Christine ARMAND, co-présidente habitante ;

Élus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT et Dominique SIX, Adjoints au Maire ;

Agents municipaux : Anaïs LEBESSON , Cheffe de projet d'aménagement des espaces publics ; Bénédicte GABRIEL, Cheffe du Service Proximité et Relations aux Citoyens ; Mathieu JACQUEMIN, Coordinateur Participation citoyenne ; Fabrice DARTAYET, Responsable du Bureau d'études – Direction de l'Espace public

Membres : Olivier AUBINEAU ; Francette CERNON ; Amandine GIBEAU ; André BAUDOIN ; Ophélie GOUY ; Paul GUILBERTEAU ; Jean Michel MAGRET ; Serge PIOTIN ; Sylviane PLANCHOT ; Hervé POUVREAU ; Jézabel POUVREAU ; Yannick PRUNIER

Excusés : Olivier GINESTE ; Maryse LEMAITRE ; Patrick MARTIN ;

Public : 16 personnes

Ordre du jour

Intervention des services : présentation des projets d'aménagement de l'espace public.....	2
Rue de Telouze	2
Clos des 4 saisons	4
Aire de Pique-Nique de la Grimpette	6
Complément d'information sur la rue de la Routière et la protection des piétons.....	6
Présentation des travaux de l'école Jacques Prévert.....	7
Retour sur les travaux des commissions	9
Projet Mur du chemin des Amourettes.....	9
Projet d'itinéraire de randonnée Terra Aventura.	9
Projet de marché Bio.....	9
Priorisation des projets 2019	10
Informations et questions diverses.....	10
Informations diverses.....	11

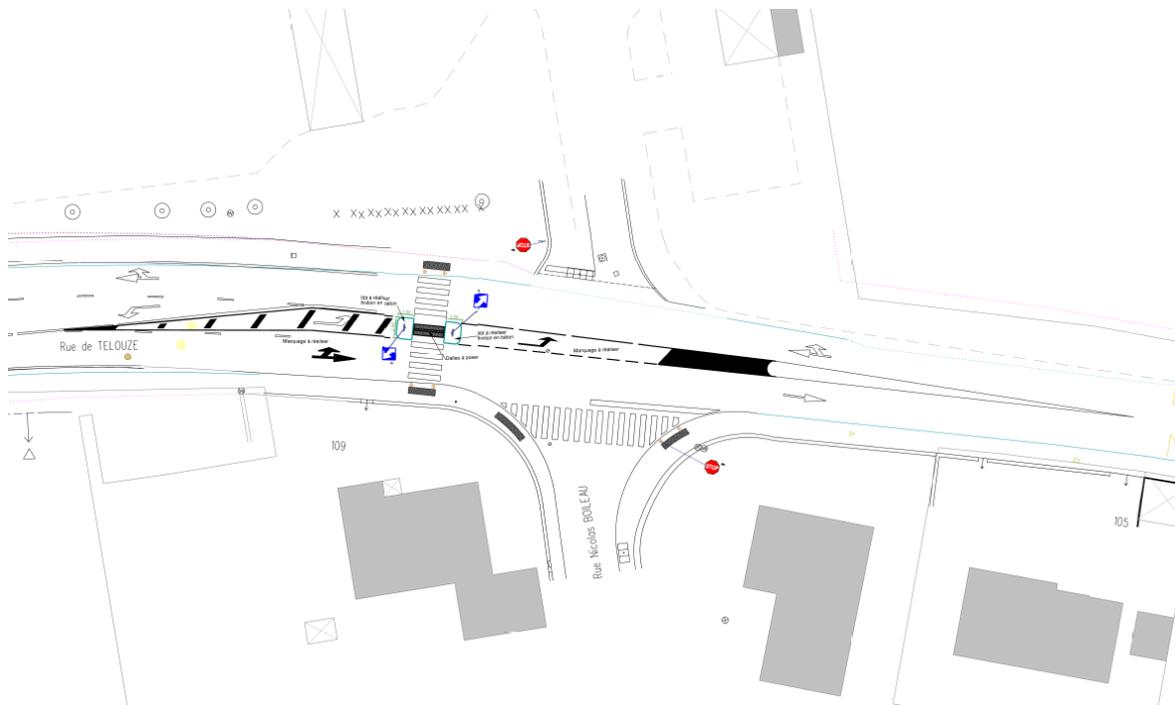
Intervention des services : présentation des projets d'aménagement de l'espace public

Fabrice DARTAYET, responsable du bureau d'études profite de sa prise de parole pour présenter Anaïs LEBESSON, nouvelle cheffe de projet d'aménagement des espaces publics qui sera notamment en charge du secteur du Clos des 4 saisons. Il revient sur les différents projets qui concernent le quartier de Sainte-Pezenne.

Rue de Telouze

Le projet avait été présenté succinctement à son stade d'esquisse en novembre dernier en conseil de quartier, la direction de l'Espace public a ensuite proposé une rencontre sur site avec les riverains le mercredi 12 juin dernier. Les riverains ont convenu de la réponse apportée par le service en matière de protection des piétons, de vitesse et de manque de stationnement sur la chaussée.

Le plan de l'aménagement est très grand puisque qu'il s'étale sur près de 800 mètres il est exposé ici en trois parties :



A l'intersection de la rue Nicolas Boileau, la création d'un îlot de protection du passage piéton.

Le public, composé en partie de riverains qui étaient présents lors de la présentation sur site des aménagements, fait des retours positifs et réitère les questions posées :

- Pourquoi ne pas poursuivre le cheminement piéton côté pair, entre le chemin de Malbâti et la grande surface ?

Le service explique que la ville n'est pas propriétaire de l'emprise au sol qui permettrait de le faire. Dominique SIX, Adjoint au Maire, explique qu'un tel projet est suspendu à la vente de ce terrain qui a une utilisation agricole qui plus est, et qu'il est préférable de se concentrer sur les aménagements réalisables sans pour autant s'interdire la perspective du cheminement côté pair dans un avenir plus lointain.

- Pourquoi ne pas continuer jusqu'au rond-point ?

Après le croisement avec la rue de la Verrerie, il est un rétrécissement qui ne permet pas de créer un aménagement pour le moment. Un des terrains pourrait être à vendre, à cette occasion il pourrait être possible de penser à compléter le projet.

Le bureau d'études propose aussi d'interventir le régime de priorité au croisement avec la rue de la Verrerie. Les participants présents, dont un riverain de l'angle de ce croisement accueillent positivement cette proposition.

Clos des 4 saisons

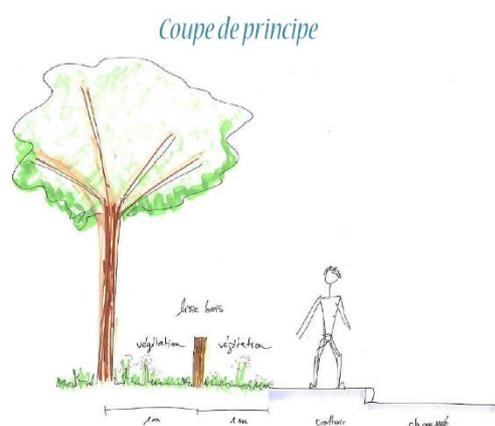
Le projet de délimitation du Clos des 4 saisons est présenté. Il fait partie d'une réflexion globale sur la sécurité du carrefour de la rue du Coteau Saint-Hubert, Avenue François de Malherbe, Avenue Pierre de Ronsard.



Sur ce périmètre, la Direction de l'Espace public travaille à la sécurisation des passages piétons à l'intersection et à leur mise en accessibilité, à l'adaptation du parking de l'école et à la délimitation du Clos des 4 saisons. Il est présenté les axes de travail sur ces points.



Il est proposé par le bureau d'études de délimiter le périmètre avec une lisse en bois au pied de laquelle des éléments de végétation seraient plantés, comme c'est le cas rue Augustin Fresnel sur le quartier du Clou-Bouchet.



A l'occasion d'une réunion sur site avec le Responsable du service Jardin et Espaces Naturels, des membres du Centre Socio-culturel, et des habitants, l'évolution du clos des 4 saisons a été constatée. Au départ, la demande d'un jardin partagé a été transmise à la collectivité, ensuite c'est un verger qui a vu le jour grâce à l'opportunité d'un financement Régional, depuis quelques années c'est un lieu de vie animé notamment par le CSC. Afin de travailler à des solutions d'accompagnement de ces évolutions, un groupe de travail va se former à la rentrée prochaine.

Aire de Pique-Nique de la Grimpette



D'ici la fin du mois de juin, le préau sera démonté, les toilettes sauvages seront retirées, le mur en parpaings qui descend dans la Sèvre sera déconstruit, les grilles et le portail seront déposées pour rendre la parcelle accessible cet été.

Le bâtiment sera fermé à clé puis démoli en octobre.

Complément d'information sur la rue de la Routière et la protection des piétons.

Le bureau d'études revient sur la question de la protection des piétons de la Rue de la Routière. S'il doit engager sa responsabilité sur un nouvel aménagement qui aurait pour objectif la protection des piétons, le service confirme que la création d'un trottoir surélevé par rapport à la chaussée et que la suppression de certaines places de stationnement serait obligatoire, et impliquerait une mise à sens unique de la rue. La largeur de la voie, la typologie de la fréquentation conduisent à cette solution.

Il n'y a pas assez de fréquentation mixte (vélos, piétons, voitures) pour qu'une zone partagée soit efficace. Dans une zone partagée c'est le flux de ces usages mixtes qui permet la vigilance des usagers. Sans une fréquentation soutenue, la vigilance des automobilistes est moins sollicitée et donc l'aménagement plus risqué.

L'implantation d'une zone 30 serait possible mais nécessiterait des aménagements plus conséquents que la seule installation des panneaux, et ne répondrait pas à la protection des piétons.

Un membre du public interpelle les élus sur la prise de décision sur ce projet. Dominique SIX et Elmano MARTINS expliquent que le souhait du conseil de quartier était de recueillir l'avis des riverains et des habitants et de transmettre ensuite un objectif partagé à la Ville, ses services et ses élus. Aujourd'hui, au regard des résultats des différents temps de consultation organisés, riverains et habitants ne sont pas d'accord sur les objectifs. La situation est bloquée parce que deux visions et deux projets s'opposent. Pour sortir de cette situation, il serait préférable que les habitants travaillent sur des objectifs communs et partagés et se mettent d'accord sur la vision qu'ils ont de l'usage de cette rue pour les années à venir.

Présentation des travaux de l'école Jacques Prévert.

Par Rose-Marie NIETO

Le projet prévoit la construction de deux extensions aux extrémités du groupe scolaire Jacques Prévert. L'une côté élémentaire regroupant l'accueil de l'école, administration et périscolaire. L'autre côté maternelle regroupant la salle de motricité, un bureau commun, un local de rangement et un bloc sanitaire. Le restaurant scolaire voit sa zone de production réaménagée. Il n'y aura pas d'intervention sur les salles de restauration.

Déroulé du projet :

Préparation de chantier : mai/juin 2019 - Démarrage chantier : juillet 2019, pour l'élémentaire

Démarrage Restaurant en octobre 2019 (vacances) - Démarrage Maternelle en janvier 2020

Livraison Restaurant mars 2020 (vacances) - Livraison Elémentaire en avril 2020

Livraison Maternelle : juillet 2020 - Finitions, aménagements : août 2020.



Façade extension élémentaire côté rue des Sports



Vue salle périscolaire côté cour élémentaire



Façade extension maternelle angle rue des Sports/ rue de l'Hometrou



Vue salle motricité et sanitaires côté cour maternelle

Retour sur les travaux des commissions

Projet Mur du chemin des Amourettes

Il y a deux façons d'envisager ce projet, l'une par la commande d'une prestation, l'autre par l'organisation d'un chantier participatif en lien avec le Lycée Horticole ou la mission locale. Les conseillers de quartier font part de leur intérêt pour un projet qui apporterait du lien avec les jeunes qui étudient sur le territoire. Les élus présents vont aussi dans ce sens. Le service Proximité et Relations aux citoyens va donc mettre en œuvre un projet de chantier participatif pour cette réalisation souhaitée en octobre 2019.



Projet d'itinéraire de randonnée Terra Aventura.

Porté par deux conseillers de quartier à l'origine, ce projet a mobilisé plusieurs habitants au cours d'une promenade « test » en avril dernier. Le service proximité et relation aux citoyens a fait le lien entre les différents intervenants du projet. Les élus valident cette proposition des habitants et la ville va porter la demande à l'Office du Tourisme qui gère ces dispositifs.



Projet de marché Bio

Les conseillers ont souhaité porter un projet d'animation pour le dernier semestre de 2019. Une première réunion de travail a déjà eu lieu, permettant de fixer une date pour ce marché bio.

C'est Ophélie Gouy qui sera la référente de ce projet qui se tiendra le dimanche 6 octobre sur le site de la salle des associations, Place Henri LAMBERT. Elle fait le point sur l'avancement et les premiers retours des producteurs bio qui seront présents.

Le service Proximité et relations aux citoyens accompagnera la partie logistique de ce projet en amont.

Priorisation des projets 2019

Les conseillers de quartier émettent les priorités suivantes pour les projets 2019 :

- 1 Aménagement de la rue de Telouze, protection des passages piétons, création d'un cheminement piéton et de places de stationnement sur la chaussée.
- 2 Délimitation du Clos des 4 saisons.
- 3 Réalisation d'un chantier participatif pour la réhabilitation du mur du Chemin des Amourettes.

Informations et questions diverses

Vestiaires du stade de la rue des Sports.

Monsieur Denis CHARRIER, président de l'Union Sportive Pexinoise (USP – club de football) présent dans le public alerte sur l'état des vestiaires du stade de la rue des Sports. Il fait état de son embarras à accueillir les autres clubs dans ces conditions et demande pourquoi les vestiaires du stade de Cholette et Pissardant ont été priorités pour des travaux alors qu'il n'a plus de clubs qui s'entraînent régulièrement sur ces quartiers.

Les vestiaires des stades de Cholette et de Pissardant ont effectivement été priorités avant ceux de Sainte-Pezenne dans le plan de restructuration des équipements. Ceux de Cholette vont accueillir des associations sportives autres qu'un club de football (la demande est multiple sur ce secteur), ceux de Pissardant sont utilisés aussi par des associations et les Lycées avoisinants. Les élus notent la demande du club et le service Proximité et Relations aux citoyens portera ce relais auprès du service des Sports. Les élus et les services ont été destinataires de la demande de requalification du terrain de la rue de Sports porté par un groupe de travail du conseil de quartier. Ces projets importants nécessitent un travail de préparation, notamment budgétaire car ils dépassent en termes de montant, les crédits des conseils de quartier.

Expérimentation, panneaux de basket sur le terrain de tennis.

Parce que le sol d'un des deux terrains de tennis ne permettait plus la pratique du tennis (fissures et bosses rendant le jeu trop aléatoire), le service des Sports a souhaité expérimenter la mise en place de panneaux de basket du 15 février au 10 juin 2019. La communication sur ce projet n'a pas été satisfaisante pour les habitants, ni pour les élus qui regrettent ce manque d'information de la part des services.

L'expérimentation a cependant porté ses fruits et les habitants sont demandeurs d'une installation plus pérenne. Cette demande est portée à la connaissance des élus qui proposent de faire étudier le coût de cette installation et de le proposer au moment de la concertation sur l'utilisation des crédits de quartier. Le service Proximité et Relations aux citoyens fera le relais auprès du service des Sports. Une petite vigilance sera de mise à l'attention du voisinage à proximité aux regards des nuisances sonores liées aux pratiques sportives.

Mise en conformité des panneaux d'affichages libres.

A cette opération présentée, une conseillère de quartier fait remarquer que les nombreuses associations du secteur ont besoin d'affichage pour faire la promotion de leurs activités.

Le service Proximité et Relations au citoyens indique que les outils et supports de communication évoluent, que de plus en plus la transmission et l'annonce des informations et divers événements se fait en priorité sur Internet et les réseaux sociaux. La direction de la Communication de la ville est d'ailleurs tout à fait disposée à se faire le relais de toutes les manifestations qui ont lieu dans les quartiers et à se faire l'écho d'informations diverses. Il ne faut pas hésiter à faire la demande en passant par le service Proximité et Relations aux citoyens.

Informations diverses

Informations diverses

- **Programmation ciné plein air été 2019 :**

Trois séances en plein air sont proposées cette année à Niort, qui se transforme pour l'occasion, en salle de cinéma géante. Trois séances pour voyager dans de grands espaces et qui sont toujours l'occasion de passer de belles soirées en famille à agrémenter, pourquoi pas, d'un pique-nique.

17 juillet à 22h30/ Quartier Nord - Stade Espinassou : [Crash test Aglaé](#) (VF)

7 août à 22h / Quartier Centre-ville - Place du Donjon : [Woman at war](#) (VOSTFR)

21 août à 21h30 / Quartier Champclairot - Place Germaine Clopeau : [La Passion Van Gogh](#) (VF)

- **Programmation cinés plein air organisée par le Centre Socio-Culturel du Parc :**

Samedi 20 juillet à 21h30 / Place Louis Juvet : Le sens de la fête (VF)

Vendredi 30 août à 21h00 / Parc de la Tour Chabot : Pierre Lapin (VF)

- **Information suppression de panneaux d'affichage libre sur Niort (avant fin juillet) : 25 panneaux supprimés.**

En 2017, la ville avait implanté 7 nouveaux panneaux sur des zones qui n'étaient pas couvertes, ces éléments avaient été communiqués en conseils de quartier.

Cette année, d'ici fin juillet, 25 panneaux vont être supprimés.

RAPPEL DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Obligations relatives à la surface réservée pour les panneaux (art R. 581-2 du code de l'environnement) :

Il est prévu une surface minimale que chaque commune doit réserver à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif :

12 m² + 5 m² par tranche de 10 000 habitants, soit 42 m² d'affichage à prévoir.

Obligations relatives à la couverture géographique (art R. 581-3 du code de l'environnement) :

Les emplacements réservés doivent être disposés de telle sorte que tout point situé en agglomération se trouve à moins d'un kilomètre de l'un au moins d'entre eux.

Obligations relatives aux emplacements (art L.581-8 du code de l'environnement) :

Les panneaux ne peuvent être implantés à moins de 500m des monuments historiques classés ou inscrits, dans le périmètre des sites patrimoniaux remarquables et à moins de 100m et dans le champ de visibilité des immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

Sur le quartier, le panneau à l'angle Ronsard / Coteau St Hubert sera déposé avant le 31 juillet 2019

Celui situé au niveau du 83 avenue de Nantes sera déposé en 2020.

- **Projet événementiel valorisation des déchets et propreté urbaine :**

World Clean Up Day 2019, est la traduction mondiale de la « Journée de la propreté »

La ville de Niort s'inscrit dans cet évènement en proposant la semaine de la propreté qui aura lieu du samedi 21 au vendredi 27 septembre.

Cet évènement de valorisation des déchets et propreté urbaine est organisé en partenariat avec le service Propreté urbaine de la ville de Niort et la direction des Déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Inviter les membres du Conseil de quartier à se mobiliser afin d'organiser une rando-collecte durant cette semaine de la propreté.

- **Objectifs développement durable :**

La ville de Niort s'est inscrite jusqu'à 2018 dans une démarche de développement durable, qu'on appelait l'agenda 21 niortais. Aujourd'hui, il a été fait le choix de poursuivre les actions en faveur du développement durable dans un projet de déclinaison locale des 17 objectifs de développement durable déterminés par l'ONU.

C'est pourquoi la municipalité souhaite associer les membres des conseils de quartier à la démarche d'élaboration de la feuille de route niortaise « NIORT DURABLE 2030, Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable » par le recrutement d'un représentant pour chaque conseil de quartier.

A ce jour, cette feuille de route niortaise se situe à l'étape de co-construction. Aussi, deux ateliers en juin permettront de partager les points de vue, de définir les enjeux prioritaires et construire une stratégie pour y répondre.

Les ateliers auront lieu :

- Mardi 18 juin matin (9h - 12h) - Hôtel de Ville (Salon d'Honneur)

- Jeudi 27 juin matin (9h - 12h) - Salle polyvalente du Clou Bouchet

Deux autres ateliers auront lieu en septembre avec pour objectifs de traduire la stratégie sur le plan opérationnel et à définir les actions les plus intéressantes à mener.

L'ordre du jour étant épuisé, Elmano MARTINS remercie les conseillers de quartier et les habitants pour leur présence.